

Fédération Hospitalière de Médecine et de Chirurgie du Sport

Plateau technique de rééducation et Hospitalisations

Vous avez été admis pour un séjour sur le plateau
technique de rééducation de Lapeyronie.



CHU de Montpellier
Hôpital LAPEYRONIE
371, Avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 Montpellier cedex 5

www.chu-montpellier.fr

L'hospitalisation de jour

- C'est une hospitalisation où le patient suit une prise en charge en rééducation toute la journée et repart une fois les soins terminés. Elle peut durer environ 2 semaines.
- Vous devez passer matin et soir au bureau infirmier du niveau -2 pour prendre votre programme et signaler votre présence. Sur ce programme vous trouverez les horaires des soins de rééducation, et l'infirmière y inscrira les horaires des examens et visite médicale.
- Les repas se passent au réfectoire du niveau -1 ou du niveau -2.

L'hospitalisation de semaine

- L'hospitalisation de semaine prévoit de rester dormir sur place du lundi matin au vendredi après-midi.
- La sortie, le vendredi, se faisant lorsque les soins de rééducation sont terminés.

Que vous soyez en hospitalisation de jour ou de semaine, il est interdit de sortir de l'enceinte de l'hôpital pendant la durée de votre prise en charge, sans autorisation médicale.



Le premier jour

- Le premier jour est une prise de contact avec le service et le personnel. Après avoir rencontré l'infirmière, vous verrez le médecin (interne, chef de clinique, senior). Il décide des examens nécessaires (prise de sang, radios, etc,...). C'est lui qui détermine, avec vous, le projet thérapeutique que vous allez avoir et qui sera mis en œuvre par les rééducateurs.
- Votre rééducation est personnalisée en fonction de votre pathologie : le médecin prescrit ou non des cours en balnéothérapie, des cours de gymnastique en salle, des séances de relaxation, etc,... Les activités de rééducation-réadaptation sont assurées par les équipes paramédicales : kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophoniste, pédicure-podologue, diététicien, psychologue, ostéopathe, addictologue, assistante sociale... suivant la demande médicale.
- La fréquence de la prise en charge individuelle est de 1 à 2 séances par jour, suivant votre pathologie et selon la décision du médecin prescripteur.
- Votre projet de soins est personnalisé, élaboré et discuté avec vous et les différents professionnels de santé. Votre participation active au programme de rééducation vaut un consentement de cette prise en charge. L'objectif final est que lors de votre séjour vous ayez acquis les connaissances et les compétences pour poursuivre de manière autonome votre rééducation.

Salle de réalité virtuelle



Notre mission

- Notre mission est d'assurer votre rééducation. Cette dernière commence par des évaluations pour définir avec vous des objectifs. Ces derniers seront atteints grâce à votre implication dans les soins.
- Il peut arriver pour des raisons particulières (consultations spécialisées ou examens, réunions de service interdisciplinaires, visites médicales, absences imprévues du personnel de rééducation, problèmes techniques à la piscine, contexte sanitaire, etc....) que vos traitements soient modifiés ou annulés.
- Si le médecin vous a prescrit des cours collectifs, il est impératif que chacun respecte les horaires des séances et les différents protocoles d'hygiène pour ne pas perturber le bon déroulement de ceux-ci.

Salle d'appareillage



Conseils pour une bonne prise en charge

- Des chaussures de type tennis et des vêtements confortables surtout si vous devez rééduquer la marche et l'équilibre.
- Vos aides de marche (cannes, déambulateur, etc....), et votre fauteuil roulant si nécessaire.
- Vos aides techniques (appareillages, releveurs de pied, attelle, etc....) si vous en avez chez vous.
- Une bouteille d'eau.
- Un cadenas pour le casier où vous déposerez vos affaires. (pour les hospitalisations de jour).

Pour la rééducation en salle (séance de gymnastique au sol, si celle ci est prescrite), des vêtements adaptés, une serviette.

Pour la balnéothérapie (si celle-ci est prescrite) :

- Un maillot (short de bain pour les hommes autorisés), un bonnet de bain, une grande serviette de bain, chaussures de piscine.

ATTENTION :

N'amenez aucun objet de valeur, le CHU décline toute responsabilité en cas de vol.
Merci d'être attentif à respecter les protocoles d'hygiène en vigueur.

Balnéothérapie



Utilisation du matériel

- Des vélos et des vélos elliptiques, stepper, ainsi qu'un tapis roulant de course peuvent être utilisés, à condition d'en avoir eu l'autorisation par le masseur-kinésithérapeute qui vous prend en charge.
- L'utilisation sans autorisation de ces appareils n'est pas anodine (risque de malaise, de chute etc....).
Le protocole d'hygiène doit être respecté.

Bon séjour sur le plateau technique de rééducation !

.....
Salle de kinésithérapie



Salle d'ergothérapie



Salle de rééducation



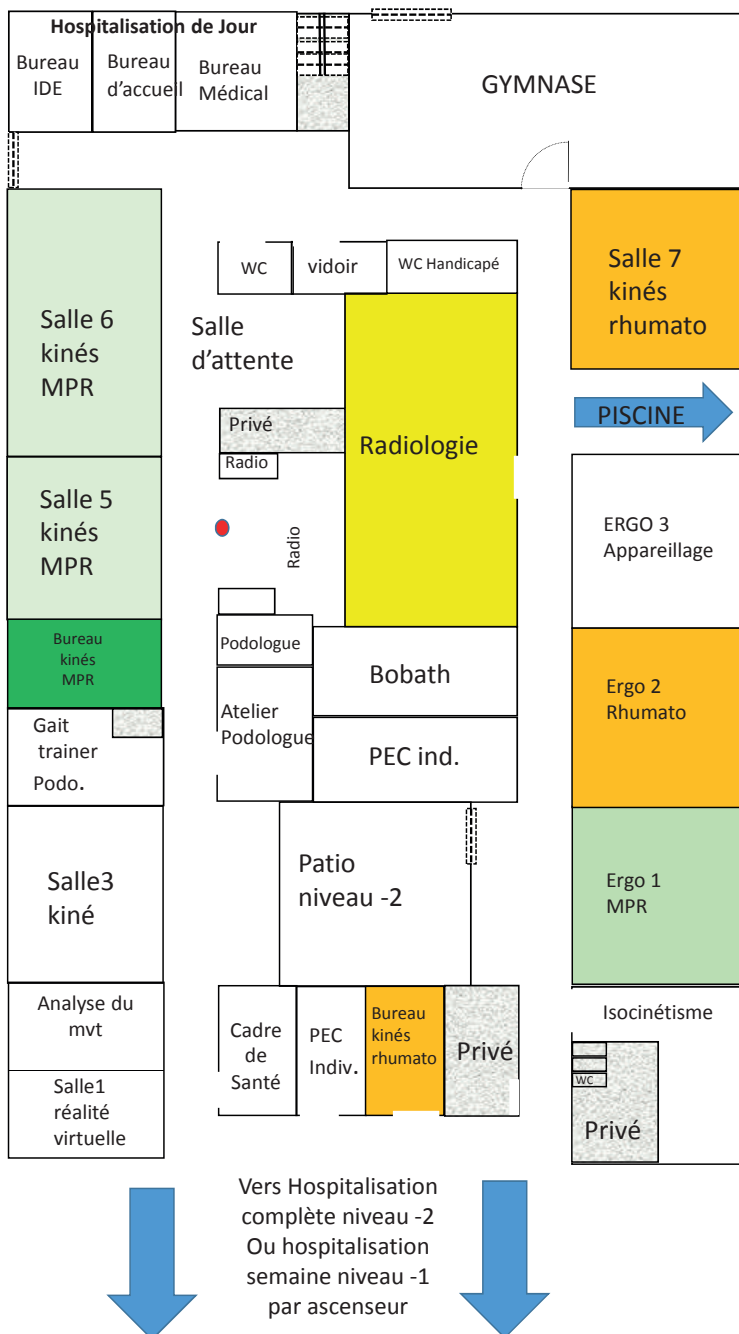
Salle de soins de pédicurie



Équipe de rééducation



Plan du plateau technique de rééducation



Contact

- Département Médecine Physique et Réadaptation - Thérapeutique :
Pr LAFFONT
- Département de Rhumatologie :
Pr MOREL
- Cadre de Santé du plateau technique de rééducation :
Mme GUIRAUDIE Christel
- Cadre de Santé d'Hospitalisation de Jour :
Mme CARRÉ Roxane
- Cadre de Santé d'Hospitalisation de Semaine :
Mme SERRET Catherine

Vos retours et l'évaluation de votre séjour sont importants pour continuer à améliorer la qualité des soins. Merci d'avance.

Pour les patients en **Hospitalisation de jour**,
si **urgence aux heures ouvrables** veuillez contater la salle de soin
au **04 67 33 61 83**.

Pour les patients en **Hospitalisation de Semaine**,
si **urgence aux heures ouvrables** veuillez contater la salle de soin
au **04 67 33 86 59**.

En cas d'alarme incendie, le point de rassemblement est à l'extérieur sur le parking du niveau -2 à côté du plateau technique de rééducation.

